

Konkurse - Faillites - Fallimenti		VD
1. Débitrice: PRODEO SA, EN LIQUIDATION, Derrière les murs, 1580 Avenches 2. Déclaration de faillite: 23.04.2009 3. Suspension de faillite: 24.02.2010 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.03.2010 5. Avance de frais: CHF 20'000.00 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée. 6. Remarques: But : toute opération de transmofrmation de bois, développement de techniques y reltaives, opérations commerciales et financières dans ce domaine. Ouverture de la faillite précédemment publiée le 17 juillet 2009 Office des faillites de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois 1400 Yverdon-les-Bains 00462405		
i Freitag - Vendredi - Venerdì, 05.03.2010, No 45, Jahrgang - année - anno: 128 Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento		